

La FEMA parle votre langue

Release Date: Novembre 7, 2024

Ne laissez pas la langue faire obstacle à votre demande d'aide auprès de la FEMA. Quels que soient les besoins en matière de langue ou d'accessibilité, la FEMA est présente en Caroline du Sud pour aider tous les sinistrés par l'ouragan Helene qui remplissent les conditions requises.

Si vous n'êtes pas anglophone, vous pouvez bénéficier d'une assistance dans votre langue lorsque vous demandez l'aide de la FEMA en cas de catastrophe. En outre, vous pouvez demander des outils d'assistance à la communication, si nécessaire.

La langue n'est pas un obstacle à l'assistance de la FEMA

Des interprètes dans de nombreuses langues sont à la disposition des personnes qui appellent le service d'assistance téléphonique de la FEMA. Des opérateurs téléphoniques multilingues sont disponibles pour aider les sinistrés ne parlant pas anglais à s'inscrire à l'aide en cas de catastrophe et pour répondre à leurs questions. Après avoir composé le numéro de téléphone de la FEMA, 800-621-3362, les appelants doivent choisir l'option 2 pour l'espagnol ou l'option 3 pour les autres langues.

Les centres de rétablissement après sinistre disposent d'un panneau portant la mention « I Speak » (je parle..) dans plus de 40 langues, que les membres du personnel peuvent utiliser pour vous mettre en relation avec un interprète parlant votre langue.

Les informations de la FEMA sont accessibles à tous

Les sinistrés peuvent se rendre dans n'importe quel centre de rétablissement après sinistre pour se mettre en contact avec des interprètes en langue des signes américaine en en faisant la demande à l'avance, ou en temps réel en utilisant les services de relais vidéo ou les interprètes vidéo à distance. Des



FEMA

Page 1 of 2

dispositifs d'aide à l'écoute, des téléphones amplifiés et des téléphones à sous-titres pour les sinistrés sourds ou malentendants sont également disponibles dans les centres de rétablissement après sinistre.

Des dispositifs de grossissement et des informations imprimées en braille et en gros caractères sont disponibles pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

Demander l'aide de la FEMA

Les propriétaires et les locataires des comtés d'Abbeville, d'Aiken, d'Allendale, d'Anderson, de Bamberg, de Barnwell, de Beaufort, de Cherokee, de Chester, d'Edgefield, de Fairfield, de Greenville, de Greenwood, de Hampton, de Jasper, de Kershaw, de Laurens, de Lexington, de McCormick, de Newberry, d'Oconee, d'Orangeburg, de Pickens, de Richland, de Saluda, de Spartanburg, d'Union et de York et de la Nation autochtone Catawba peuvent demander une aide gouvernementale.

La date limite pour demander l'aide de la FEMA est le 7 janvier 2025. Il y a plusieurs façons de faire une demande :

- Rendez-vous dans un centre de rétablissement après sinistre. Pour trouver un centre près de chez vous, consultez en ligne : Localisateur DRC, ou envoyez DRC et votre code postal par SMS au 43362.
- Appelez la ligne d'assistance de la FEMA au 800-621-3362. Une assistance est disponible dans la plupart des langues.
- Rendez-vous en ligne à DisasterAssistance.gov (également dans de nombreuses autres langues).
- Téléchargez l'application mobile [FEMA](#).

Pour obtenir des informations accessibles sur les modalités d'inscription à l'aide aux sinistrés de la FEMA, sélectionnez cette [vidéo accessible de la FEMA](#).

